Brochure N° 4 - Souvenons-nous…

Histoire des Saints de notre Commune

Cet article a pour intention de relater une page de l'histoire de notre commune à l'évocation des Saints qui ont fait sa renommée. Ils sont au nombre de trois :

Saint Clair, Saint Désir et Saint Laurent.

I – Saint Clair, martyre de la chasteté :

La statue de Saint-Clair repose dans une niche située entre le 3 et le 5 de la route de Caen, à l'entrée de notre commune, recouverte de deux barreaux métalliques qui la protègent de toute tentative d'enlèvement.

Saint Clair est né au IXème siècle à Rochester, en Grande-Bretagne. Son père, premier ministre du roi Edmond l'Ancien qui régna entre 841 et 846, l'avait promis en mariage à une riche princesse. Pour échapper à ce mariage dont il ne veut pas, il s'enfuit et traverse la Manche. Il débarque dans le Nord Cotentin. Devenu missionnaire, il fonde des ermitages d'où il évangélise les campagnes. On suit ses pérégrinations d'Ouest en Est d'un bout à l'autre de la Normandie, véritable odyssée jalonnée par des monuments qui gardent le souvenir de son passage.

D'abord ermite à Nacqueville, près de Cherbourg, puis près de Valognes, c'est là qu'il fait la rencontre d'une femme de la haute noblesse dont il va également refuser les avances. La haine mortelle avec laquelle le poursuit cette femme, l'oblige à quitter les lieux et le conduit à rejoindre la vallée de la Seine, en passant notamment par Hérouville Saint Clair et Saint Désir.
Sur son parcours, à chaque étape, il accomplit des miracles et fait surgir des fontaines. On trouve des traces de son passage à Coutances, Carentan, Saint Lô, où se tiennent les grandes foires Saint Clair.
Il est ordonné prêtre en 870 par Séginand, évêque de Coutances. Ses nombreux déplacements sont rendus obligatoires par la nécessité pour lui de fuir la vindicte de la femme qu'il a refusé d'épouser.
Il finit par s'installer dans le Vexin, près de Gisors. Mais des sicaires envoyés par celle qu'il avait méprisée, finissent par le rattraper et lui tranchent la tête le 4 novembre 884.

Victime de son amour pour la chasteté, la légende s'empara alors de lui. La tradition rapporte en effet qu'une fois décapité, il se releva, prit sa tête dans ses mains, la plongea dans une fontaine proche, devenue depuis miraculeuse, puis alla s'allonger dans l'église où il souhaitait être enterré, laquelle s'appelle aujourd'hui Saint Michel sur-Orge dans la commune du même nom, dans l'actuel département du Val d'Oise, près de Gisors.

Statue de Saint-Clair à la fontaine – église de Saint-Clair sur Epte

Peu après, un aveugle de naissance s'en vint se laver les yeux à la fontaine voisine de l'église et recouvra la vue. Depuis ce jour, Saint Clair passe pour soigner les affections oculaires et guérir les aveugles.

Châsse dans laquelle reposent les reliques de Saint-Clair

Au début du XXème siècle, un pélerinage rassemblait le 16 juillet, plusieurs milliers de personnes qui trempaient un linge dans l'eau de la fontaine censée guérir les douleurs aux yeux. La tradition du pèlerinage a toujours lieu le 16 juillet. Ce jour-là également se déroulent une messe et une procession jusqu'à la fontaine, qui est malheureusement tarie. La journée se termine par les feux de Saint Clair.

Les saints à la tête coupée, qui une fois décapités se relèvent en prenant leur tête entre leurs mains avant de se mettre en marche pour rejoindre le lieu où ils désirent être inhumés, sont appelés saints céphalophores.
"Céphalophore", en grec, signifie "porteur de tête." C'est pour indiquer leur décollation, qu'on les représente ordinairement portant entre leurs mains, leur tête coupée.
Il s'agit là d'un thème fréquent dans l'hagiographie chrétienne, et Saint Denis, le patron de Paris, en est l'exemple le plus célèbre : martyrisé sur la colline de Montmartre, il est allé jusqu'à l'actuel site de Saint Denis pour y être enterré. On peut citer également Saint Nicaise qui est le saint patron de la cathédrale de Reims.
Il est intéressant de noter la similitude entre l'histoire de ces deux saints dans la mesure où ils sont l'un et l'autre, les saints patrons de deux lieux emblématiques de la monarchie française, la cathédrale de Reims où ont été sacrés tous les rois de France et la basilique Saint Denis où ils ont été enterrés! De là à penser qu'ils étaient annonciateurs de la fin tragique du dernier roi de la monarchie absolue… Il n'y a qu'un pas que nous ne franchirons pas. Louis XVI n'en a pas moins été guillotiné, donc décapité, place de la Concorde, rebaptisée à l'époque, place de la Révolution, le 21 janvier 1792!
On a pu interpréter cette particularité de porter sa tête entre ses mains par une considération iconographique : l'artiste aurait trouvé cette solution pour représenter dignement, et "avec toute sa tête", celui qui en fait l'avait perdue de par son martyre... une convention toute naturelle pour exposer la nature du supplice enduré. La légende se développe, au-delà de quelques variantes, selon les mêmes schémas : les saints céphalophores traversent souvent une rivière avant de gagner le lieu qui leur accordera enfin le repos. Ils y lavent volontiers leur tête dans une fontaine, et la posent sur une pierre qui reste marquée de leur sang. Là, un personnage féminin se charge éventuellement des derniers soins à leur donner.

Le lieu, la pierre et la fontaine s'en trouvent sacralisés et deviennent supports de dévotions.

Sur le territoire de notre commune, la statue de Saint Clair se trouvait à l'intérieur d'une petite chapelle fondée au XIIème siècle qui dépendait de l'Abbaye Notre Dame du Pré de Lisieux et auprès de laquelle, se déroulait autrefois la foire Saint Clair.

A proximité de la chapelle, avait été construite une léproserie, dite léproserie Saint Clair, Leprosaria Sancti Clari. Maladie présente en Europe dès l'Antiquité, une nouvelle variante de la lèpre s'est développée à la suite de la première Croisade en 1009, marquée par la prise de Jérusalem. Les terribles stigmates qu'elle provoquait et le fait qu'elle était incurable et surtout contagieuse, avaient conduit les autorités de l'époque, à imposer des mesures strictes à l'égard des malades. D'abord complètement rejetés de la société, les lépreux ont tenté d'organiser leur vie en autarcie. Aidés par les ecclésiastiques, ils ont été réunis dans des lieux de vie qui leur étaient consacrés et qui portaient le nom de maladrerie ou de léproserie. En 1225, cette horrible contagion avait tellement sévi, que l'on comptait en France, plus de 2 000 léproseries.

Comme les autres léproseries, celle de Saint Désir remonte à la plus haute antiquité. Bâtie à l'extérieur de la ville, elle fut placée à l'extrémité du faubourg du même nom, le plus important de l'agglomération lexovienne, à un quart de lieue (environ 1 200 mètres) de la porte de la ville, à proximité du douet de Chériot et du chemin public. Le douet de Chériot n'est autre que le cours du Cirieux et le chemin public, la route qui conduisait de Lisieux à Caen. Le Cirieux serpentait déjà au milieu d'un frais vallon et recevait une foule de petits affluents. L'enceinte de la maladrerie était traversée par l'un d'eux, dont la source avait été utilisée dans l'antiquité pour les thermes du Vieux Lisieux. A la fin du XIXème siècle, on pouvait encore apercevoir les vestiges d'un des bâtiments qui l'abritaient. Selon Pierre GALLET, ancien maire de notre commune, la maison des lépreux se situait un peu avant la jonction des routes de Caen et de Falaise et bordait l'actuelle rue Papin, qui faisait partie du village Saint Clair.

La léproserie Saint Clair avait été fondée par les religieux et le haut-doyen du chapitre de Lisieux a toujours participé à son administration, d'abord seul, ensuite en partageant ses prérogatives avec les bourgeois de Lisieux.

Au XIVème siècle, il y avait à Saint Désir, une rue de la Maladrerie. En 1339, Simon LESMERE et Ameline, sa femme, ont pris en fief, c'est à dire en location, l'abbesse de Saint Désir, une maison et ses dépendances situées rue de la Maladrerie, à charge de huit sols tournois de rente (ancienne monnaie sous l'ancien régime).

L'histoire a retenu que les lépreux étaient considérés comme des pestiférés, qui ne pouvaient rien toucher s'ils n'étaient pas gantés et qui ne pouvaient rentrer, ni dans les églises, ni dans les habitations. Les malades de la léproserie Saint Clair ne semblent pas avoir été soumis à la vindicte populaire, ce que confirment les statuts révisés et approuvés par les hauts-doyens de Lisieux en 1257 et en 1350. On y voit qu'ils n'étaient point séquestrés pour le reste de leur vie dans l'asile que la charité chrétienne leur avait élevé.

Ils n'en pouvaient toutefois sortir qu'avec la permission du prêtre directeur. Ils devaient alors se revêtir d'un manteau ou de tout autre vêtement convenable. Il leur était interdit de s'arrêter dans les lieux publics et il leur était défendu de passer la nuit dans la ville, à moins qu'ils n'y fussent appelés pour assister un ami ou un parent à l'article de la mort. Si l'un d'entre eux ne respectait pas ces règles, il était expulsé de sa terrible prison, pour un temps plus ou moins long, ce qui constituait une sanction relativement clémente.

De la même façon, et contrairement là aussi aux idées reçues, les lépreux de la maladrerie Saint Clair n'étaient pas parqués pêle-mêle dans des bouges infects où les plaintes, les exhalaisons nauséabondes des moribonds, venaient ajouter aux douleurs personnelles. Ici, chaque lépreux avait sa maison dans l'enceinte de la léproserie et pouvait y goûter les douceurs de la vie de famille s'il en avait une, ou se faire soigner par des serviteurs s'il en avait les moyens.

Bien sûr, ce n'était pas là, le quotidien habituel des malades de la lèpre et en cela, le règlement de la léproserie de Saint Désir dérogeait aux règles habituelles dont il constituait une exception particulière.
La lèpre disparut progressivement. Entre 1531 et 1557, la maladrerie fut gérée par Me Germain DESHAYES, avocat et bourgeois de Lisieux. Pendant cette période de 26 ans, ont été identifiés deux pensionnaires qui n'y vécurent que peu de temps : Tassin DESMARES, entré en 1535, il y meurt en 1540 et Jehanne, veuve de Nicolas LAMPERIERE, qui y séjourne trois petites années. A la fin du mandat de Me DESHAYES, il ne restait plus qu'un lépreux.
Il existe très peu de documents sur la léproserie Saint Clair. On sait qu'en 1655, il a fallu réaliser une reprise des couvertures des bâtiments et notamment de la toiture de la chapelle. Pour plus d'économie, on acheta le bois d'une vieille maison et pour faire deux poteaux destinés à soutenir les sommiers, deux chênes furent vendus au prix de 12 livres 4 sols, par le nommé Charles SONNET, sieur des Longs-Champs. Le charpentier reçut 180 livres pour son salaire, et on paya au maçon, Jean GRAFFARD, pour sa main-d'œuvre et ses fournitures, la somme de 20 livres. Tous les toits furent réparés puisque l'opération nécessita l'usage de plus de 20 000 tuiles. Le coût total de la dépense atteint la somme de 1 452 livres 4 sols en ce non compris, «la closture et ballustres de lad. Chapelle paiée par la confrairie des menuisiers à raison de la permission qui leur a esté donnez par les depputez du bureau, de se servir de lad. Chapelle pour leurs dévotions».
Quarante-sept ans plus tôt, le 1er juillet 1608, l'évêque Rouxel DE MEDAVY avait pris une ordonnance par laquelle il avait rétabli au sein de la chapelle, l'ancienne confrérie des menuisiers, tonneliers et autres ouvriers du bois. La confrérie y pratiquait ses dévotions. Chaque année, à la Saint Clair, les Maîtres élisaient un roi parmi eux, qui devenait responsable du luminaire, des joyaux et ornements de la Confrérie et comptable de ses deniers. A cette date, un service solennel était célébré.

Le «roi» et tous les maîtres y assistaient. Ces derniers allaient chercher le roi chez lui et l'y reconduisaient, ayant en main le bâton de la confrérie, précédés du curé et du chapelain portant la croix et la bannière.
Une fois que la léproserie de Saint Clair a été fermée, la chapelle dédiée à Saint Clair, dont on célébrait la fête le 18 juillet, ne fut plus ouverte que ce jour-là. Elle était alors desservie par un chapelain en titre et par six prêtres habitués de l'église Saint-Germain, selon un contrat du 8 octobre 1622.

Faute de malades, l'antique léproserie finit par être transformée en ferme. On loua les bâtiments et le jardin à un nommé Pascal BOUFFART.
En décembre 1672, un édit du roi Louis XIV, donna aux chevaliers de l'Ordre de Notre Dame du Mont Carmel et Saint Lazare de Jérusalem, l'administration perpétuelle et la jouissance de toutes les maladreries, léproseries, hôpitaux et hospices ruraux qui n'étaient plus occupés. Pour le compte et au nom de l'ordre, le chevalier Louis DE CHAMPET DE SONJON, lieutenant de vaisseau de la marine royale, vint prendre possession de l'ancienne maladrerie de Saint Clair. Il fit dresser le 14 novembre 1681, un procès-verbal de l'état des bâtiments :
«...et se borne jcelle maison d'un costé le bout du bas de la chapelle d'jcelle, d'un bout au midi le grand chemin de Lisieux à Caen et d'autre bout l'occident la pièce de terre dépendante d'jcelle Maladrerie, laquelle est en mauvais état de réparation».

Il ne subsistait, en réalité, qu'une seule maison qui n'était pas d'une grande superficie. On y entrait par deux portes, l'une à l'orient, l'autre sur le jardin. Elle n'était constituée que de deux salles basses, avec un grenier au-dessus, sans étage. A côté, il ne restait plus qu'une grange et qu'une étable, le tout d'un seul tenant. Les anciens bâtiments à l'usage des lépreux, de leur directeur et de leur chapelain, n'existaient plus.

Au mois de mars 1793, le roi prit un nouvel édit qui retirait aux chevaliers de Notre Dame du Mont Carmel les biens qui leur avaient été concédés, pour les attribuer aux habitants des lieux où ils étaient situés. Au final, c'est l'hôpital général de Lisieux qui prit possession des biens de la maladrerie de Saint Clair. Ainsi, la léproserie perdait définitivement son état d'établissement religieux et bienfaisant, pour rester la métairie qu'elle était devenue quelques années plus tôt, dont l'enclos se rétrécissait tous les jours davantage.

Concernant la fontaine Saint Clair, elle se trouvait au milieu d'un herbage riverain de la route de Falaise, et était fréquentée par les pèlerins. N'oublions pas que le quartier dans lequel a été édifiée notre maison commune en 1881, s'appelait le village Saint Clair !

Ci-contre, la fontaine Saint-Clair
de Colleville sur Mer

A Saint Désir, le faubourg ou village Saint Clair n'existe plus, la chapelle et la fontaine, ont elles aussi, disparu. Où se trouvaient-elles exactement ? Nous ne le savons pas, même si l'emplacement de la chapelle aurait dû être localisé. En effet, de tous temps, lorsqu'un édifice religieux était détruit par suite de guerre, vétusté ou abandon du site, l'évêque demandait que soit édifiée une croix destinée à marquer le caractère sacré du lieu.

En 1770, la petite chapelle qu'on appelait aussi la chapelle des lépreux, a été pour partie enterrée par les travaux qui ont été réalisés pour la construction de la partie de la grande route de Caen qui touche au faubourg Saint Désir. Son mur latéral du Nord, donc côté route, a alors été partiellement détruit.

Après que les biens de l'église aient été confisqués, un inventaire fut dressé en 1791. La chapelle était loin d'être monumentale et son mobilier était en rapport avec sa structure, donc peu important, ce qui n'empêchât pas les révolutionnaires de l'oublier.

« Du 8 octobre 1791. nous, Paschal Mesnier, Pierre Amfry, Jean Cardon, officiers municipaux, Joseph-François-Auguste Deshayes, procureur de la commune et Jacques Aubry, notable, assistés de Jean-Baptiste Deshayes, notre secrétaire, nous sommes transportés, cejourd'huy, sur les quatre heures après midy sur la réquisition du procureur de la commune, dans la chapelle Saint-Clair, sise paroisse et campagne St.-Désir, aux fins dy faire le répertoire des effets qui suivent, scauoir : vne hotel (*sic*) en son entier, vne contretable en bois avec son tableau et deux portraits en bois, au pied dun desquels est écrit St.-Clair, six candélabres et quatre petits chandeliers avec leurs cierges, un bâton sur lequel sont trois portraits de saints, quatre bâtons de torche avec leurs bassins en cuivre. Deux autres petittes autels avec leurs contretables, la première du coté droit, en entrant, sur laquelle est un portrait de sainte et six candélabres, dont deux avec leurs cierges, et un Christ; la deuxième, à gauche, sur laquelle sont deux portraits de

saintes et vnze candélabres, dont quatre grands, quatre moyens et trois petits, neuf mauvais bancs et vne table, un pépitre et quatre autres petits bancs, deux échelles, une chaire à prescher, une cloche et un bénitier en métail; un tronc dont nous n'avons pas trouvé la clef; un autre petit pépitre, deux mauvais bois de croisée, un Christ en bois sur la porte du cœur (*sic*), un coffre fermant à clef, dont la clef nous a été remise par la femme Debierre, cler de la Confrérie des menuisiers, dans lequel s'est trouvé les cartes à mettre sur l'autel lorsqu'on dit la messe, deux oreillers noirs et deux rouges pour mettre sous le missel, un vieux missel romain, un livre servant en apparence à enregistrer les personnes qui se mettoient dans la Confrairie de St.-Clair, une étole verte et une vielle, rouge, de damas avec un manipule, un vieux purificatoire et un vieux *Lavabo*, vne corde de la cloche et vn lambris en bois, sur l'entrée du chœur, et nombre de chaises qui ont esté réclamées par lad. femme Debierre, lesquels meubles et effets nous avons trouvés et répertoriés, en présence de M. Hauvel, cure de la paroisse St.-Désir et chaplain de lad. chapelle, lesquels nous avons, sans enlever ny déplacer, laissés et mis en la charge et garde de M. Nicolas Le Roullier, ce qu'il a accepté et signé avec nous, et a déclaré voulloir se passer du relevé du présent.

Fait et rédigé sur les lieux, présence dudit sieur curé qui a avec nous signé :

HAUVEL,
curé de St.-Désir, chapelain de St-Clair.

N. ROULIER,

P. MESNIER. P. ANFRY. JEAN CARDON,
officier municipal.

DESHAYES,
Pr. de la c.

J. AUBERT.

J.-B. DESHAYES. »

La chapelle fut démolie vers 1795. En fait, elle fut transformée, exhaussée d'un étage et affectée à l'usage d'habitation.
En 1862, Charles VASSEUR, historien normand (1831-1896) indique qu'il subsiste encore un pan de mur avec un contrefort roman, regardant vers le midi.

Il ajoute :
«Tous les ans encore, il se tient dans cet endroit une assemblée considérable, une foire pour le loyer des domestiques, le jour où l'église honore Saint Clair, le 18 juillet. Le but primitif de cette réunion était évidemment de rendre hommage au saint protecteur des lépreux, mais depuis le commencement de ce siècle, comme l'église n'existe plus, on a établi sur la route, un grand nombre de cabarets en plein vent. Certaines gens appelleront cela le progrès».

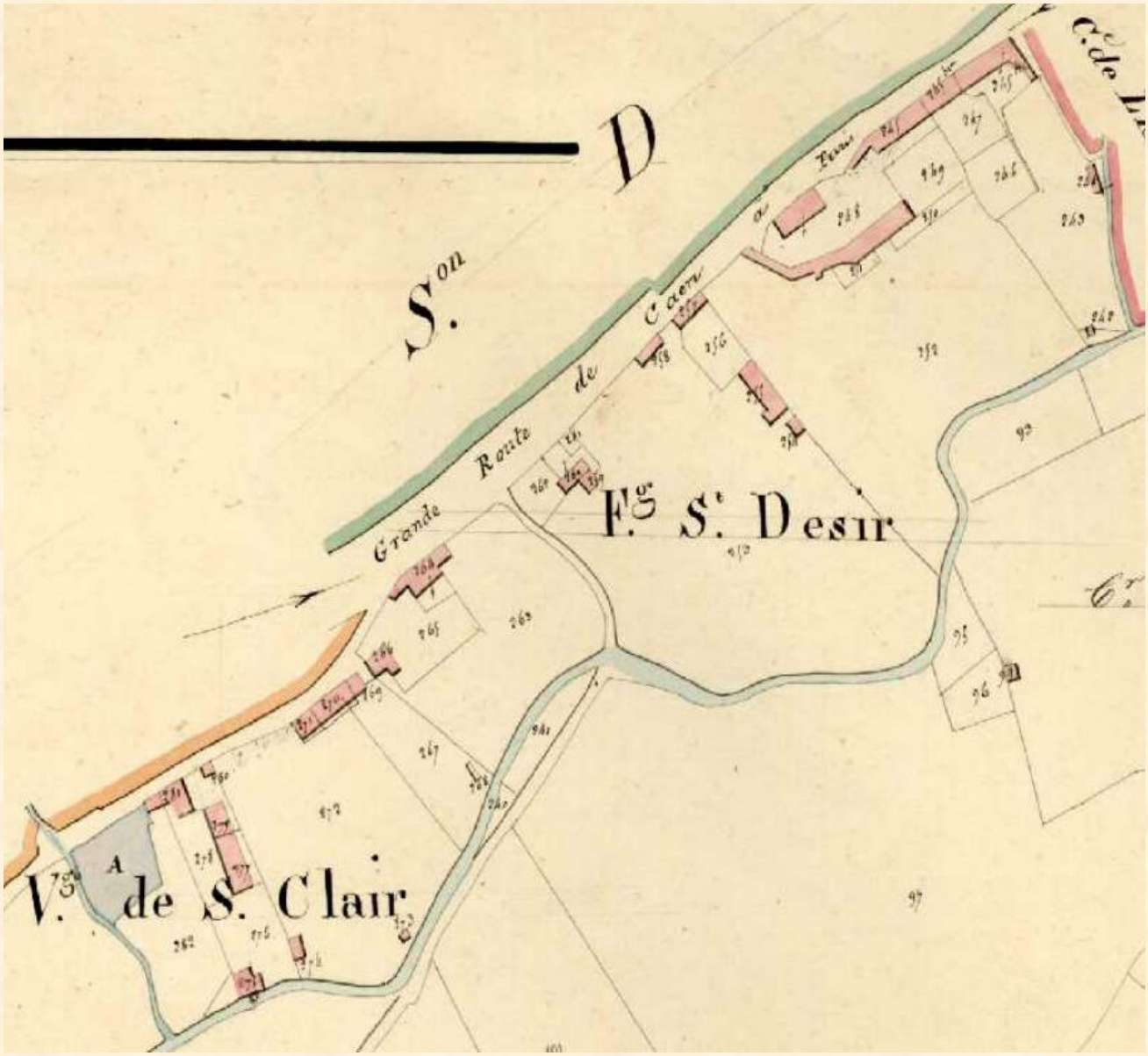

Cet extrait du cadastre de 1830 indique que la liaison vers Saint Pierre sur Dives (route de Falaise) se faisait uniquement au croisement de la route de Caen avec l'actuelle rue Papin.

Dès lors, la maison qui s'est substituée à la chapelle, pourrait être celle qui porte le n° 264. Elle est située le long de la grande route. Elle appartient en 1824, à Monsieur LEREBOURS, serrurier à Lisieux.

La référence à la construction de la nouvelle route de Caen et la proximité de la chapelle avec la léproserie située au faubourg Saint Désir, nous conduisent à penser que la statue de Saint Clair est aujourd'hui placée, probablement un peu plus loin de l'endroit où se trouvait la chapelle du même nom.

Saint Clair est resté longtemps, l'un des saints les plus invoqués en Normandie. Sa fête, célébrée le 18 juillet, devint si populaire qu'elle fut choisie dans les pays agricoles comme un terme de l'année et l'époque de la louerie des domestiques.

Nombreux sont les églises, chapelles et oratoires qui lui sont dédiés, ainsi que les fontaines qui portent son nom. La chapelle Saint Clair, en l'église de Gisors, conserve une longue inscription murale datée de 1678, relatant la vie de son saint patron.

Notre statue de Saint Clair date du moyen-âge, et on peut la faire remonter avant le XVème siècle.

Aujourd'hui, en 2017, il reste la statue du saint homme à l'entrée de notre commune, la salle Saint Clair, ancienne école de filles, route de Falaise, la rue Saint Clair, derrière la salle communale et la rue de la résidence Saint Clair, le long de l'école, derniers témoins de ce passé oublié des nouvelles générations.

Saint Denis

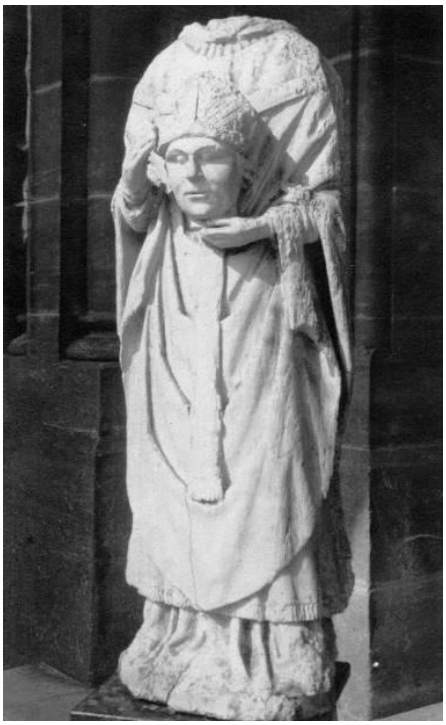

Saint Nicaise

Saint Clair

II – Saint Désir ou Saint Désiré

Nous savons que le nom de notre commune, créée en 1789, est issu du saint patron de l'une des églises de Lisieux, située dans le faubourg du même nom, le faubourg Saint Désir existe depuis longtemps. Entre 1049 et 1058, Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie et futur Roi d'Angleterre, à la requête de son cousin Hugues, évêque de Lisieux concède la terre de Saint Désir, dans le faubourg de Lisieux, pour y construire un monastère en l'honneur de Notre-Dame et de Saint Désir. Il s'agit en réalité du transfert de la congrégation des Bénédictines dont l'Abbaye avait été créée en 1011 à Saint Pierre sur Dives par la mère de l'évêque, la comtesse Lesceline d'EU.

*«…Locum qui dicitur ad **Sanctum Desiderium** in suburbio Lexovii positum, ad cenobium in honore Sancte Dei genitris semperque virginis Marie et **Sancti desiderii** construendum in perpetuum concedimus…».*

Il est donc probable pour ne pas dire certain, qu'avant l'an mil de notre ère, il existait ou il avait existé une église ou une chapelle consacrée à Saint Désir sur le territoire de Lisieux.

Mais Saint Désir a-t-il existé ?
Le peu d'églises dédiées à Saint Désir pourrait laisser penser que non, ce d'autant plus qu'il n'est même pas répertorié dans la longue liste des saints de l'histoire de la chrétienté.
En France, il n'existe en effet que deux églises sous le patronage de Saint Désir, celle que nous connaissons et dont nous avons relaté l'histoire dans l'un de nos précédents numéros, en rappelant qu'elle n'avait jamais été implantée sur le territoire de notre commune et celle d'un petit village niché dans le département de l'Allier, à 25 kilomètres de Vichy, au carrefour des anciennes provinces du Bourbonnais et de l'Auvergne, Ferrières sur Sichon. Petite localité de 584 âmes selon le recensement de 2014 et dont les habitants s'appellent les Farrérauds.

En revanche, on ne trouve pas moins de quatre Saint Désiré :

- Désiré, Evêque de Besançon, mort à Lons (Le Saunier) en 414
- Désiré, Chancelier Royal et Evêque de Bourges, mort en 550
- Désiré, Evêque d'Auvergne, mort à Clermont vers 602
- Désiré, fondateur de l'abbaye de Fécamp, moine à Fontenelle (Saint Wandrille), mort en 700 et dont les reliques sont à Gand en Belgique

L'église Saint Désir de Ferrières sur Sichon est mentionnée dès 1152 dans le bourg. Le cimetière qui l'entourait a été déplacé. Elle a été transformée et agrandie pour recevoir les nombreux fidèles d'une commune qui a compté jusqu'à près de 2 000 habitants. La nef est unique, large, voûtée en berceau. Elle est fonctionnelle : on voit tout le monde et tout le monde voit.

Sa visite permet d'avoir une représentation, probablement la seule, de Saint Désir grâce à l'un des vitraux particulièrement colorés de l'artiste auvergnat, Martial MAILHOT, peintre et Maître verrier renommé qui demeurait à Clermont-Ferrand. Saint Désir y apparaît entouré de Saint Vincent FERRIER avec son livre et de Saint Fiacre patron des jardiniers, reconnaissable à sa pelle.
Mais à y regarder de plus près, le saint patron de l'église de Ferrières porte sur sa tête une mitre et tient à sa main gauche, une crosse épiscopale (ou bâton pastoral), soit deux attributs réservés aux évêques depuis les premiers temps de l'église.

Saint Désir aurait-il été évêque ? Il n'en est fait mention nulle part.

Ne s'agirait-il pas plutôt de l'un des quatre Saint Désiré évoqués plus haut et plus vraisemblablement, de l'un des deux qui ont été évêques, le premier de Bourges dans la 1ère partie du VIème siècle, et le second de Clermont, quelques années plus tard ?

C'est plus que probable, ce d'autant que la paroisse de Saint Désir de Ferrières sur Sichon était rattachée à l'évêché de Clermont-Ferrand, situé à seulement 73 kilomètres.

Non loin de Ferrières sur Sichon existe également dans le département de l'Allier, une localité qui porte le nom de Saint Désiré.

Mais l'origine du saint patron de l'église de Ferrières n'est peut-être pas la même que celle du Saint Désir de l'église de Lisieux dont le nom est aujourd'hui celui de notre commune.
Il est toutefois très vraisemblable que notre Saint Désir se soit également appelé Saint Désiré et qu'il est par conséquent, lui aussi, l'un des quatre Saint Désiré connus, sans pouvoir savoir lequel des quatre.

Nous pourrions alors émettre l'hypothèse raisonnable que nos ancêtres ont voulu honorer la mémoire du fondateur de l'abbaye de Fécamp, parce que la plus proche, géographiquement.

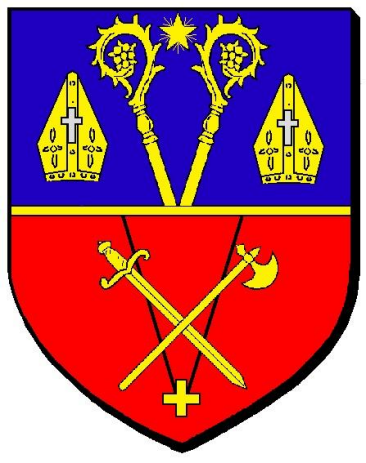

Cette possible origine du nom de notre commune est, en quelque sorte, confortée par son blason sur lequel apparait deux crosses et deux mitres ! Mais pourquoi deux ? Ne serait-ce pas le signe d'un rattachement, non à l'un des évêques canonisés sous le nom de Saint Désiré, mais aux deux ? L'énigme reste entière !

Plus près encore, l'église de Saint Didier des Bois dans la commune du même nom située dans le département de l'Eure, a été construite au XVIIème siècle sur les bases d'une chapelle du XIème siècle connue sous le nom de Saint Désir des Bois.
Cette information n'est pas inintéressante et nous pouvons peut-être la relier à l'histoire de notre commune puisque dans certains textes du haut-moyennage, l'église de Saint Désir de Lisieux est appelée Saint Didier !
Par ailleurs, la commune de Saint Désirat, dans le département de l'Ardèche, doit son nom à Saint Didier, Evêque de Vienne en l'an 596.
Or, l'étymologie de Désir est la même que celle de Didier, en latin Desiderius. Saint Didier, évêque de Langres et martyr, est nommé Saint Dizier en Champagne, Saint Desery et Saint Drezery en Languedoc et en Italie, et Saint Désir ailleurs…

III – Saint Laurent : Diacre et Martyr, mort en 258

Il s'agit du saint patron de la seule église édifiée sur le territoire de la commune de Saint Désir. Tout le monde ne le sait pas et il est vrai qu'elle est communément appelée : église de la Pommeraye.
Saint Laurent fut l'un des plus illustres martyrs de l'église. Ses vertus, son mérite, lui gagnèrent l'affection du Pape Sixte II, qui fit de lui, son premier diacre et auquel il confia la fonction d'être le gardien des biens de l'église.

En l'an 258, l'empereur Valérien prit un édit de persécution interdisant le culte chrétien à la suite duquel, le Pape fut arrêté et condamné à mort. Comme on le conduisait au supplice, son diacre, le suivait en pleurant. Est-il donc indigne de donner sa vie pour le Christ ? Saint Sixte le rassura en l'assurant qu'il ne tarderait pas à le suivre. Sommé par le Préfet de Rome de livrer les trésors dont il avait la garde, Laurent rassembla les pauvres, les infirmes, les boiteux, les aveugles et les présenta au Préfet : "Voilà les trésors de l'église." Il est aussitôt condamné à être brûlé vif sur le gril. Bientôt, les yeux au ciel, il rendit l'âme.

Il fut l'un des martyrs les plus célèbres de la chrétienté. Au Moyen Age, avec Saint Pierre et Saint Paul, il était le patron de la ville éternelle où 34 églises s'élevaient en son honneur. Aujourd'hui 84 communes françaises portent son nom et de nombreuses églises lui sont consacrées.

Huile sur toile du Titien représentant le martyre de Saint Laurent

Nos ancêtres font partie de ceux qui ont décidé de dédier leur église au culte de ce martyr romain du IIIème siècle. Pour autant, il n'est pas impossible qu'au moment de sa construction au XIIème siècle, elle ait été consacrée à un autre Saint et qu'elle ait donc porté un autre nom, avant de devenir l'église Saint Laurent de la Pommeraye.
En 1867, Arcisse de CAUMONT (1801-1873), historien et archéologue normand a relevé sur l'autel Nord de l'église de la Pommeraye, une statue gothique censée représenter Saint Laurent et pouvant remonter, selon lui, au XVème siècle.

S'agit-il de l'actuelle statue du saint patron de notre église ? Pas sûr !

En effet, Roger VERDIER, expert en meubles et objets d'art et professeur à l'école européenne des antiquaires et amateurs d'art de Paris, a estimé en juillet 1991 que la statue de Saint Laurent était plus récente, en la datant de la fin du XVIème siècle, voire du début du XVIIème. Selon lui, outre le nom du saint inscrit sur sa base, son identification peut être accréditée par deux symboles : le livre des évangiles et le port de la dalmatique réservée aux diacres (tunique en laine de dalmatie).

Certes, Saint Laurent est habituellement représenté en tenant dans sa main droite, le gril par lequel il est mort et notre Saint Laurent n'en porte pas. Mais il est possible qu'il ait été cassé. La position de son bras droit et la paume de la main tournée vers l'extérieur, laissent en effet penser qu'il pouvait en tenir un. En ce cas, le gril devait faire bloc avec la statue.
Il s'agit d'une sculpture en pierre polychrome de 96 cm qui représente Saint Laurent, diacre de l'église de Rome, en robe blanche, revêtu d'une dalmatique rouge qui tient dans sa main gauche, le Livre des évangiles et qui devait tenir autrefois dans sa main droite l'instrument de son supplice : un gril.

Dans ses notes provisoires sur l'église Saint Laurent de la Pommeraye, Michel COTTIN, Président de la société historique de Lisieux, a fait un rapprochement entre ce Saint Laurent et le Saint Hildebert relevé dans l'inventaire de 1791. Manifestement, la statue de Saint Hildebert avait disparu au moment du passage d'Arcisse de CAUMONT en 1867, puisqu'il ne l'évoque pas.

Saint Hildebert était le patron des tisseurs de draps. Il naquit dans les environs d'Hébécourt, dans le diocèse d'Amiens. Son père, Adalbert confia son éducation à Saint Faron, évêque de Méaux qui en fit son successeur. Il fut un évêque accompli, lisant les saintes écritures, mortifiant sa chair par le cilice et l'abstinence, rassemblant les brebis égarées par la parole, la prière et les aumônes.

Mort le 27 mai de l'an 680, son culte est célébré notamment à Gournay, localité normande qui possède une belle église, autrefois collégiale, devenue paroissiale, qui lui est consacrée.
S'agit-il d'une seule et même statue ? Si oui, la statue répertoriée en 1791 aurait alors été débaptisée pour devenir Saint Laurent ? Michel COTTIN avance alors l'hypothèse que l'église de la Pommeraye a pu être initialement dédiée à ce Saint Hildebert, avant qu'elle ne soit consacrée à Saint Laurent.
Parmi les saints guérisseurs du Calvados, sont régulièrement cités Saint Méen du Pré d'Auge, guérisseur de la lèpre, Saint Ursin de Lisieux qui préserve des fièvres, Saint Roch à Vimont qui écarte la peste et guérit des plaies, Saint Laurent de Glos et de la Pommeraye pour les brûlures, Saint Juste de Fervaques qui guérit les enfants de la peur, Sainte Apolline à Manerbe pour les maux de dents, mais aussi Saint Hildebert de la Pommeraye pour les coliques!
Alors oui, il n'est pas impossible que notre église ait été consacrée initialement à Saint Hildebert!
A côté de l'église de la Pommeraye, subsiste un pan de mur en briques qui serait également un vestige d'une ancienne léproserie.

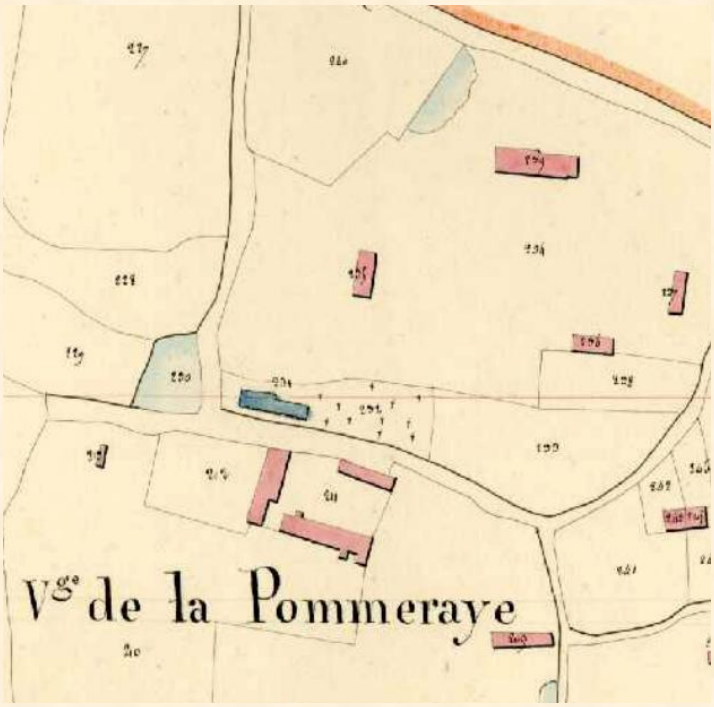

Sous l'église (en bleu), on trouve à l'époque, trois bâtiments. Le pan de mur qui subsiste provient du plus petit des trois, le long de la route.
Selon certains, il existait un passage souterrain entre la léproserie et l'église, permettant aux malades d'aller prier sans s'exposer à rencontrer des personnes bien portantes.

Extrait du cadastre 1830
Section C 1 de la Pommeraie

Pierre BLIN
Adjoint au Maire